

Energie et environnement

Réponse à une consultation 30.08.2016

## **RPC: la baisse des taux de rétribution doit être plus marquée**

Examiner et adapter régulièrement les taux de rétribution RPC est judicieux. Revoir ces taux à la baisse périodiquement maximise l'efficacité des moyens investis. Leur baisse devrait toutefois être plus marquée et les adaptations devraient avoir lieu avec une plus grande régularité. En ce qui concerne la promotion, l'accent devrait être placé davantage sur les grandes installations dès lors que, avec les mêmes montants on peut parvenir à un développement supérieur. D'une manière générale, dans la situation actuelle caractérisée par une offre pléthorique d'électricité et des prix très bas en Europe, verser des subventions pour développer les capacités de production est discutable.